PORTRAITS DE CATHOLIQUES SOCIAUX

Ce volume qui vient de paraître (1), sous les auspices de l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université catholique de Lille, contient la suite des leçons qui furent données en 1924-25 par un groupe de publicistes, de professeurs, d'hommes d'Eglise, devant un public parfois très nombreux, toujours très attentif et très bienveillant.

L'objet de ces conférences était de faire mieux connaître les initiateurs et les chefs du grand mouvement d'idées qui détermina la formation de l'Ecole catholique sociale, l'un des faits les plus importants du demi-siècle qui vient de s'écouler et dont les conséquences ont une portée de plus en plus considérable au fur et à mesure que marchent les événements d'ordre économique. C'est sous l'impulsion de ces hommes, tous ou presque tous de première valeur, que sont nés, d'une part, la doctrine ,et d'autre part, les organismes qui, aujourd'hui, sont en pleine prospérité malgré l'opposition sourde ou manifeste d'une partie de l'opinion publique: nous voulons dire les Semaines sociales où s'élaborent les théories de l'Ecole, et les syndicats chrétiens où ces théories trouvent leur application.

Trop souvent le public n'aperçoit les chefs d'un mouvement d'idées qu'à travers l'atmosphère trouble et fumeuse des polémiques qui s'engagent dans la presse autour d'eux et de leurs principes. Leur personnalité, en général peu connue, court risque d'être défigurée par l'excès d'admiration de leurs partisans et par l'excès de dénigrement de leurs adversaires. Il est juste que l'histoire impartiale les soustraie au tumulte des combats, les élève au-dessus des péripéties de la bataille, pour les présenter tels qu'ils furent dans la vérité de leur existence si bien remplie, soit par le labeur de la pensée, soit par l'intensité de leur action rayonnante. Voilà le but et l'intérêt du livre dont nous parlons. C'est un spectacle plein de grandeurs qu'il nous offre et qui fait honneur à l'humanité. Comment ne pas admirer les courageux pionniers qui, sur un terrain hérissé de toutes sorte d'obstacles, s'appliquent à frayer des voies nouvelles et y vouent leur inlassable activité?

Préfet de la Restauration et député du Nord sous Louis-Philippe, le vicomte de Villeneuve-Bargemon est un précurseur lointain des catholiques sociaux, qu'émeut profondément la détresse des ouvriers industriels; il la signale aux législateurs de son époque et essaie de la conjurer. Les cardinaux Manning et Mermillod, l'un en Angleterre, l'autre en Suisse, couvrent de leur manteau de pourpre le berceau de la jeune école qui vient de naître au lendemain des désastres de la Commune, en 1871, et qui, parmi les réunions internationales de Fribourg, affirme déjà sa vigueur et ses nobles ambitions de réforme. Au Val des Bois, « le bon père » Léon Hamel, montre à quels résultats peut se hausser le patron qui fait crédit à ses ouvriers, qui a confiance en leur bon sens et en leur droiture guidés par la pratique chrétienne: hardiment, au patronat il substitue l'association. Enfin de hautes figures telles que le professeur Toniola et cet Henri Lorin, dont la puissante intelligence et la vigoureuse personnalité restent gravés pour jamais dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu, exercent sur les données du problème leur sagacité et leur pénétration: ils font voir par quels liens étroits le catholicisme social est uni à la doctrine morale de l'Ecole, qui n'est autre que celle du christianisme.

Chemin faisant et à travers ces rapides monographies, le lecteur suit le progrès des idées nouvelles: elles se précisent, se dégagent de toute exagération, se traduisent petit à petit dans les faits jusqu'à ce qu'en mai 1891 l'encyclique *Rerum Novarum* les consacre de son autorité et les codifie pour en faire la charte du travail.

Faire régner la vérité, triompher la justice et aimer l'Eglise, tels ont été les mobiles de ces grands maîtres es sciences sociales dont nous avons les images sous nos yeux: tels sont aussi les mobiles de ceux qui nous les présentent dans un esprit de sereine impartialité que pourront apprécier leurs lecteurs, dont nous souhaitons que le nombre soit considérable.

L...

(1) Edition Spes (9 fr.).

DEUX LIONS S'ECHAPPENT D'UNE MENAGERIE

Les gendarmes en tuent un

Nevers, 22 mars. — Deux voitures d'une ménagerie foraine, garées à Menou, s'étant renversées, deux lions se sont échappés et ont parcouru la localité, jetant la panique.

La gendarmerie, avec le concours des habitants, a organisé une battue. Un fauve a pu être capturé après une chasse mouvementée.

Le second, qui montrait une attitude hostile, a été abattu.

"Coin du Broutteux"

COURSES D'VAQUES

Tout d'pus inne paire de semaines, à Paris, in fait d'l'erclame à tout casser pou des courses d'vaques.

Et ch'est à tchi qui battera tout sin pus fort l'grosse caisse sus les journals pou ratirer du monte.

L'un y dira que le concours de redoutés chefs d'équipes donnera un caractère particulièrement brillant par la perfection du spectacle au point de vue technique.

In aute y racontera que les nouveautés sensationnelles rehausseront l'éclat et l'intérêt des courses.

Ou ben que cette brillante corrida sera un match monstre donné en dix séances, du 16 au 24 mars, au Vélodrome d'hiver d'u qui ara quinze mille places, d'pus chinq frans jusqu'à chinquante francs.

Quo qu'ch'est qu'te racontes, Broutteux, je n'd'attinds qui dittent: in va faire courir des vaques? J'ai affos vu, étant garchonnal, des courses à baudets, mais j'n'ai jomais attindu dire qu'in couroi sus des vaques.

Bé, non; ch'étra comme vous pourri dire des courses d'taureaux qui étront r'mplachis pa des vaques.

A l'plache d'ête combattus pa des toréadors, ch'étra des vachéadors erllommés sus tous les contures.

Et, y paraîtrot que parmi les vingt vaques qui vont combatte, y n'a des célèbres comme: La Trompetta, la Paloma, la Flardinera, la Bollatina, la Rafistolera et la Carabina.

In v'là des droles de noms! Y n'manque pus foque, comme vin la chanson que l'concours:

De La cla cla
De La clarinetta,
De La trom trom
De La trombonna.
De La pis pis
De La pistonna.

Et v'là qu'in vot afficher que le programma de la corrida comportera dans la ganadera lla Diablera de Valencia... Quel fouchtra de charabia!

Du momint que ch'n'est po comme l'fameux combat du Lion et du Taureau vin l'Taurodrome de Roubaix l'14 de juiet 1899!

Jour de grâces! in n'veyot qu'cha sus les journals, et, l'affaire Dreyfus, la triste affaire comme in dijot, étot mis vin l'sac aux oublis pou parler foque du célèbre combat.

V'là qu'mint qu'in journal de l'époque in parlot:

« Le sensationnel spectacle du 14 juillet continue à défrayer toutes les conversations. Des quatre points cardinaux, c'est à qui retiendra en location ses places pour la prochaine corrida qui comprendra, aussi, la présence du roi des animaux et du roi de la force.

« Ce programme sensationnel a réuni tous les suffrages; aussi nous ne saurions trop engager nos lecteurs, amateurs de ce spectacle, à se munir à temps de bonne place qui leur permettra d'assister à toutes les phases d'un spectacle unique. »

Vous savez chin qui a arrivé, énan? L'Ro du désert y a couru invo; à chaque coup d'corne qui erchevot, y brayot!

Mais, aussi, inter nous, y n'avot po d'bon sins d'faire batli iu grand-père essin. Y n'avot pus d'poils sus s'tête, puis d'dints vin s'bouque et, n pusque de cha, y avot l'tronnerie et n'tenot po sus ses gu'boles.

Inveue cha qui allot tout à l'ouvert et qui wettot berlou, faut po d'mander tcheu beau modèle!

Ah! mais, vous coperdez ben qu'tous chès gins qui z'avottent donné gramint d'Joupes pour vir batli, y ont vu, qu'à l'plache d's'ervingi, 'lion n'voulot rin savoir et n'bougeot po d'inne patte, y ont sau'é au parc in criant: c'est une volerie! Y n'd'a qui z'allottent l'broq'ter invene leu canne. D'z'autes y trottent pa l'tcheue du grand-père qui n'ertournot mie s'tête pou vir sti qui avot l'audace de satchi sus les poils du Ro du désert.

Et dire que l'administration du Taurodrome avot baptiji c'lion du nom d'Goliath!

Y arot faullu vir l'z'artiques qui z'ont parus vin les journals pa les ceux qui n'étottent po contints.

Y n'd'a même in qui a donné l'attaque à l'société du Taurodrome pou comparaîte au Tribunal et li rinte ses dix francs qui avot payi pou vir batli et qui n'a rin vu à d'tut.

Y n'd'a eu d'z'exclamations, savez, et, cha s'comprind; y z'ont tertus réclamés, surtout les ceux qui z'avottent donné chint francs pou leu plache.

L'Broutteux, li, y n'a po donné in doupe, vu qui n'a po été vir (po si bête). Cha n'impêche que ch'est li qui a eu l'pus succès avec sin racontache du Lion et du Taureau que les disques des machines parlantes de chez Coupleux y s'chargeront d'répéter dans les siècles des siècles, ainsi soit-il.

Rapport à les courses, j'min vas vous in rincouter inne d'u qu'ch'est in veau qui a rimporté l'maite prix.

Y parai rot qu'à l'ceinse du Vert Gazon in fêtot l'Saint-Elo. A c'l'occasion, Mathurin, l'ceinsi, y avot invité ses parents et connaissances et j'vous prie d'croire que ch'n'étot po in festin avec des p'tits fristis, qu'in dot cachi après vin s'n'assitte; ch'étot in dîner d'u qui avot d'tout à volonté et d'quo ben s'rassasier. D'abord, tout s'i qui a été sus ceinse, y sait ben qu'in peut s'in donner à déboutonner s'maronne et sin giet et qu'in n'd'a, comme in dit, plein s'panche et plein s'manche.

A l'époque, v'n gramint d'ceinses, y avot in carrousel d'u qu'les ceinsis allottent s'exercer.

Aussi, au dessert, Mathurin avot dit qu'in allot courir pou des prix qui offrot in l'honneur de saint Elo et qui arottent été donnés pa l'ceinsire.

Des ceinsis, qui avottent v'nus avec leus gu'veux, s'mettent au parc et quem'nch'tent à courir pour infiler des bagues.

Y n'd'avot d'z'adrots, savez: ouh! iou, iou; min vi mon onque qui étot vijin avot wetti par in tro d'l'havure et y dijot qu'in ceinsi inf'vot tous les baques à la filée.

C'est sti là qui eu l'maite prix des mains de l'ce nsire qui li a donné, in pusque de cha, inne grosse baisse comme y avot été convenu.

V'là que l'ceinsi y dit:

— Ench'teur, av'nez à l'pâture; in va faire inne course pou ter'us, et sti qui arrivera l'premi à l'porte de l'granche y ara l'maite prix.

V'là qui s'mettent tertus in line; les hommes, les femmes et l'z'afants.

— Par inne, par deusse et pa troisse, y dit l'ceinsi in tapant sus ses mains.

Et v'là tout l'bande qui s'met à courir ses d'jampes par deseure s'tête...

Ah! mais, y avot là vin l'pâture in veau tout blanc, app'lé Pirrot, qu'in veyant tous chès gins faire la course, y s'a mis à courir avec, tout sin pus vite, et ch'est li qui a arrivé l'preume!

Aussi, in r'ant, l'z'invités, y z'ont ramené Pirrot à l'ceinsire pou li donner l'maite prix avec inne grosse baisse comme in l'avot promis.

— Beûh! eûh! y faijot Pirrot.

JULES WATTEEUW.

UNE BELLE FAMILLE A ROUBAIX

M. ET Mme STOLTZ ENTOURÉS DE LEURS ENFANNTS

Au moment où l'on déplore tant la crise de natalité que traverse notre pays, on est heureux de constater qu'il est encore des pères et mères de famille qui, chassant tout sentiment égoïste de leur cœur, comprennent leur devoir.

C'est le cas de M. et Mme Stoltz, habitant 50, rue Marquisat, simple ménage d'ouvrier dont le mari travaille comme apprêteur chez M. Vanoutryve, qui ont eu l'an dernier leur neuvième enfant.

Mariés le 3 septembre 1906, ils ont vu naître leur première fillette, Suzanne, un an plus tard.

Celle-ci est actuellement bobineuse chez M. Dubar, rue du Fresnoy.

Puis, à un an d'intervalle, trois autres filles: Mireille, Isabelle et Fernande.

La première est employée à la corderie Flez, rue du Luxembourg, tandis que les deux autres travaillent chez MM. Lemaire et Britz, rue Boucher-de-Perthes.

L'année 1913 vit naître une cinquième fille, Carmen; puis, la guerre survenant, une longue période se passe jusqu'à la naissance de Marie-Thérèse en 1919.

Mme Stoltz donne ensuite successivement le jour à trois autres enfants: Emilienne, André et Robert.

Et c'est un spectacle touchant et réconfortant pour l'avenir, que de voir comme sur notre photogravure, M. et Mme Stoltz entourés de leur belle famille.

Il serait souhaitable que beaucoup de pères et de mères de famille prennent exemple sur ces parents modèles et si dignes d'éloges.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une automobile transportant six personnes tombe dans l'Eure. — Le conducteur tué

Louviers, 22 mars. — Aujourd'hui, vers midi, une automobile appartenant à M. Auguste Mutel, industriel à Petit-Quevilly, près Rouen, et dans laquelle avaient pris place six personnes, se rendait aux Andelys. Par suite d'un virage trop lonz, la voiture a franchi le trottoir, brisé le parapet d'un pont et est tombée dans l'Eure, où elle s'est renversée.

Le conducteur, M. Mutel, a été tué sur le coup. Les autres personnes ont été sauvées par des témoins de l'accident, mais sérieusement contusionnées, elles ont été transportées à l'hôpital.

Une auto contre un arbre
Six voyageurs blessés

Limoges, 22 mars. — Une automobile appartenant à M. Te ier, dans laquelle se trouvait toute sa famille, s'est jetée contre un arbre sur la nouvelle route d'Aixe. Les six voyageurs qu'elle contenait ont été très grièvement blessés; l'état de plusieurs est désespéré.

UNE MANIFESTATION DE L'UNION CATHOLIQUE A VERDUN

Une manifestation organisée par l'Union catholique des hommes du diocèse de Verdun a réuni, dans cette ville, 7.000 personnes, sous la présidence de Mgr Ginisty et de l'abbé Bergey, député de la Gironde.

Un ordre du jour a été voté à l'unanimité, décidant de lutter par tous les moyens légaux, contre le laïcisme, contre le projet d'école unique, contre les lois d'exception et d'injustice qui frappent l'Eglise et contre les mesures vexatoires qui ont été ou menacent d'être édictées contre l'Alsace et la Lorraine.

UN CHASSEUR BOURGUIGNON ATTAQUÉ PAR UN VAUTOUR

Châlon-sur-Saône, 22 mars. — Comme il chassait la bécasse dans la forêt de Chaguy, M. Antoine Lafin vit tout à coup foncer sur lui un énorme oiseau. Il s'en écarta, puis il réussit à l'abattre d'un coup de feu. C'était un vautour de 1 m. 25 d'envergure.

Deux soldats blessés au cours d'un incendie à Toul

Un incendie s'est déclaré rue Victor-Hugo, à Toul, dans la maison d'un fondeur, occupée par plusieurs locataires. Les dégâts sont estimés à 300.000 francs. Deux militaires, qui coopéraient au sauvetage, ont été légèrement blessés.

LE SENATEUR LUCCHINI

va être déféré en Haute-Cour pour offenses envers M. Mussolini

Le *Tevere* annonce la prochaine constitution du Sénat en Haute-Cour, pour juger le sénateur Lucchini, comme auteur responsable d'un article paru dans une revue et contenant des phrases jugées offensantes pour le chef du gouvernement.

LE CONGRÈS NATIONAL DES DÉBITANTS DE TABAC

IL S'EST OUVERT A LILLE, HIER

Le Congrès national des débitants de tabac a commencé lundi matin. Les congressistes ont été reçus, au foyer du Grand-Théâtre, par la municipalité lilloise.

Les représentants des différents groupements de débitants de tabac de France, parmi lesquels on remarquait MM. Dompsin, président de la Fédération du Nord; Allamel, président de la Fédération nationale; Dunot, secrétaire général des tabacs, etc., ont été reçus par M. Salengro, maire de Lille, entouré des adjoints.

M. Salengro souhaita la bienvenue aux représentants des débitants de tabac et leur donna l'assurance qu'ils trouveraient toujours, en la municipalité de cette ville, d'ardents défenseurs du monopole des tabacs.

M. Allamel remercia la municipalité de son accueil et dit son admiration pour l'effort des sinistrés pour la reconstruction de nos régions dévastées.

A l'issue de cette réception, les délégués visitèrent le Grand-Théâtre sous la direction de M. Frady, directeur, et assistèrent à des manœuvres de décors.

Après un déjeuner intime au Carlton, les représentants des débitants de tabac se sont rendus à Roubaix où ils ont visité l'usine Motte.

Les délégués se sont rendus ensuite à Tourcoing où ils ont assisté à un combat de coqs, organisé par la Fédération des débitants de tabac du Nord.

La journée de mardi

La séance officielle du Congrès se tiendra aujourd'hui mardi, à 9 heures, dans la salle du Conservatoire.

A l'ordre du jour figurent notamment, les questions ci-après: Réorganisation du monopole, remises allouées sur la vente des tabacs; taux normal des redevances; vente des produits de luxe dans certains magasins; situation des débitants de tabac d'Alsace-Lorraine; la propriété commerciale; la révision des baux, etc.

Un grand banquet, sous la présidence d'honneur du Préfet du Nord sera ensuite servi dans les salons de l'hôtel Maréchal, rue Solférino.

Remise du drapeau challenge de la Fédération Nationale des Sociétés d'éducation physique et de préparation militaire de France et des Colonies au Comité du Nord

La remise du drapeau challenge de la Fédération nationale des sociétés de préparation militaire et d'éducation physique de France et des colonies au Comité du Nord a revêtu cette année un éclat tout particulier.

La société des « Carabiniers de Billy-Montigny » a eu l'honneur de le recevoir en garde, ses services éminents et ses succès continuels en P. M. en ayant fait la première des sociétés affiliées à la Fédération (Comité du Nord).

Les sociétés de mutilés, anciens combattants, officiers de réserve, gymnastique, Harmonie et Chorale des Mines de Courrières étaient réunies au complet formant un total de cinq cents personnes qui assistaient à cette imposante cérémonie qui se déroula dans le Parc du Pavillon de Régie des mines de Courrières.

Le général Moisson reçut des mains de M. Henri Hazard, le dévoué secrétaire du Comité du Nord, le drapeau-challenge et le rendit au lieutenant-colonel Guerre, directeur général des Mines de Courrières, président des Carabiniers de Billy-Montigny.

L'Harmonie et la Clique des Mines de Courrières exécutèrent les sonneries réglementaires et la « Marseillaise »; quelques mots du général Moisson, défilé des élèves de la P. M. des Carabiniers.

Cette cérémonie fut précédée d'une messe à la mémoire des morts de la guerre et suivie d'un banquet de 500 couverts servi dans la remarquable salle des fêtes de la Compagnie des Mines de Courrières.

Remarqués: MM. le général Moisson; lieutenants-colonels Vesque, Ménard et Guerre; commandants Labisse et Montbailly; capitaines Allard, Rogeaux, Tabuteau, Myon Manuel, Hezard, Bernière, L. Coubé, Fillion; les lieutenants de Pawilowski, Villoqueaux, Hivonnat, Duquesnoy, Eckout, Dubouchet, Fremaux, etc.

MM. Bayle, Fremeaux, Schiller, Heaulme, Houzé, Maurice Thellier de Poncheville, Descouvemont, Potez, Bossu Florent, Louguet, Maurice Boulenger, Belières (de la Fédération nationale); Coutelier, Tonnel, Dr M. Lefebvre, Deruyck, Lescœur, A. Neut, Ducsoroff, Lemaire, Fonteyne, Payen, Lannoy, Petiaux, etc., etc.

Le banquet se termine par l'exhibition de films dont le premier fut celui de la fête annuelle de la Fédération en avril 1925, qui eut lieu à Douai, la Fête de la Victoire, l'Entrée des Français à Strasbourg, et Vers le Lac Tchad suivirent.

Nos félicitations au Comité du Nord et à M. le Président des Carabiniers de Billy-Montigny.

La Commission du coût de la vie dans le Nord

Devançant l'époque habituelle de sa première réunion, la Commission d'études relatives au coût de la vie dans le Nord a tenu lundi une séance à la préfecture, sous la présidence de M. Pennelier.

La Commission s'est enrichie de six nouveaux membres: MM. Chaviu, chef de cabinet du préfet; Willey, greffier du Conseil de préfecture; les maires de Lille, Roubaix et Tourcoing et M. Datis.

Un échange de vue d'une portée très générale a occupé toute la durée de la séance, puis on a fixé la date de réunion des trois sous-commissions au début de mai. On croit que le coefficient du coût de la vie pourra être fixé vers la mi-mai.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX de Roubaix et de Tourcoing

Le tarif des eaux voté par la Commission intercommunale des Eaux et applicable à partir du 1er avril 1926, est le suivant:

Particuliers. — Eau potable: le mètre cube, 0 fr. 90. Il n'y a pas de minimum. — Eau de rivière: de 0 à 4.000 mc par trimestre, le mètre cube 0 fr. 80; de 4.000 à 30.000 mc par trimestre, le mètre cube, 0 fr. 40; au-delà de 30.000 mc par trimestre, le mètre cube, 0 fr. 15. Il n'y a pas de minimum. Chaque produit partiel s'ajoute au précédent.

Services communaux et hospitaliers. — Eau potable: le mètre cube, 0 fr. 60; eau de rivière: le mètre cube, 0 fr. 30.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TAILLEURS A LILLE

La grève des tailleurs continue à Lille. Le nombre des grévistes n'a pas diminué. A la réunion, qui s'est tenue lundi après-midi, la continuation de la grève a été acclamée. Des dispositions ont été prises pour le cas où la grève serait de longue durée.

Les renards enragés de la Côte d'Or

On organise des battues et l'on tue aussi les chiens et les chats

Dijon, 22 mars. — Malgré toutes les mesures prises, la rage vulpine continue à sévir.

On a abattu à coups de fusil deux renards réfugiés dans une grange d'Atilchatel, que l'autopsie révéla atteints de la rage.

En attendant les battues qui vont être organisées, la population tue les chiens et les chats suspectés d'avoir été mordus par les renards.

Un valet de chambre indélicat se fait pincer

Paris, 22 mars. — Vers 2 heures du matin, un gardien de la paix dont l'attention avait été attirée par les allures suspectes d'un individu, a arrêté celui-ci, un valet de chambre, nommé Edouard Sirot, 24 ans, demeurant rue Hennequin, qui portait un coffret à bijoux. Conduit au commissariat de police, Sirot a déclaré qu'il venait de dérober ce coffret chez le comte de Grammont, rue Hamelin.

Il a été gardé à la disposition du commissaire de police.

L'AVIATEUR LEMAITRE A QUITTÉ SAINT-RAPHAEL

Saint-Raphaël, 22 mars. — Le capitaine aviateur Lemaître, qui avait été obligé hier de différer son départ pour Athènes en raison d'un violent mistral, a quitté Saint-Raphaël ce matin, à 6 h. 15.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

— M. de Fouquières, chef du service du protocole, s'est rendu à la légation du Danemark, à Paris, pour porter à M. Bernhoet les condoléances personnelles de M. Briand et les condoléances du Gouvernement de la République, à l'occasion de la mort de la reine Louise.

— A Paris ont eu lieu les obsèques du général Tillet, sous-directeur du service de la navigation aérienne. La cérémonie religieuse a été célébrée à l'église Saint-Sulpice. De nombreuses personnalités y assistaient.

ETRANGER

— En Turquie, la Chambre a voté le monopole de l'Etat, pour la fabrication, la vente et l'importation des alcools et des boissons alcoolisées, exception faite pour les vins.

— On est sans nouvelles du capitaine aviateur argentin Madagriga et de son mécanicien, qui quittèrent Monte-Caseros, mardi dernier, pour se rendre, par la voie des airs, à Buenos-Ayres. La distance qui sépare les deux villes n'est que de 400 kilomètres.

HALLE FLIPO - Beurre 17.75, extra 19 et 22.50; Café 22; Hollande 11; Port-Salut 11; Biscuits 8.50; Margarine 8.90. 202881

DERNIÈRE HEURE

BILLET PARISIEN

LE PROJET DE M. RAOUL PÉRET

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 22 MARS (MINUIT).

La Commission des Finances de la Chambre a été saisie aujourd'hui du projet du Gouvernement destiné à assurer l'équilibre du budget de 1926.

On sait que le déficit de ce budget dépasse 4 milliards. Selon l'estimation de M. Raoul Péret, il atteint, compte tenu des réductions de crédits qui vont être réalisées par le Sénat, 4 milliards 534 millions exactement. Comment combler ce gouffre?

Les mesures proposées par le précédent gouvernement, et votées par la Chambre et le Sénat, produiront jusqu'à la fin de l'année, 1 milliard 437 millions. D'autre part, les ressources dont le principe a été approuvé par la Chambre (augmentation des tarifs des douanes, des tarifs postaux, etc.), fourniraient à l'Etat 755 millions. Restent à trouver 2 milliards.

Ces 2 milliards 342 millions doivent être fournis, selon le projet du ministre des Finances, d'une part par une taxe civique qui frappera tous les contribuables et dont le taux variera entre 40 et 1.000 francs; d'autre part, par le relèvement de 1.30 à 2 % de l'impôt sur le chiffre d'affaires; cet impôt devra disparaître en 1927 pour être remplacé par un système de taxe à la production dont la mise au point demande nécessairement un certain temps.

Telle est l'économie générale du projet présenté par M. Raoul Péret. Le ministre établit, comme on le voit, les fondations de l'édifice telles que les a posées son prédécesseur. Reste à savoir si les Chambres adopteront l'architecture qu'il propose pour les étages de la maison.

Pour ne parler que de l'augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaires, il faut s'attendre à ce que la bataille qui s'était déjà livrée à ce sujet sous le précédent ministère se produise de nouveau à la Chambre. Cette fois, le Gouvernement l'emportera-t-il?

En tout cas, il ne doit se faire aucune illusion: il aura contre lui tous les adversaires intéressés des impôts indirects, c'est-à-dire les socialistes et ceux des députés qui, bien qu'appartenant à d'autres partis, veulent, en toute chose, rester leurs alliés.

Il aura contre lui également, les partisans du moindre effort qui voudraient que les impôts dits « impôts rétroactifs », votés le 4 décembre dernier, fussent incorporés au budget.

Enfin, à cause même de la situation politique confuse où nous nous trouvons, il devra compter avec des hostilités de principe. Bref, la bataille sera très dure. Mais le Gouvernement aura toutes les chances de la gagner, s'il évite les hésitations et les erreurs qui, le 6 mars dernier, ont provoqué la chute du cabinet.

R...

Après l'appel de M. Raoul Péret

Quarante-six millions d'économies peuvent être réalisés sur les crédits du Département des Travaux Publics

Paris, 22 mars. — M. de Monzie, ministre des Travaux publics, en réponse à l'appel adressé par le ministre des Finances à ses collègues, a fait connaître à M. Raoul Péret qu'il pouvait réaliser 46 millions d'économies sur les crédits de son département.

M. AMÉDÉE PEYROUX

député de la Seine-Inférieure, exclu du groupe de l'Union républicaine démocratique

Paris, 22 mars. — Le groupe de l'Union républicaine démocratique présidé par M. Louis Marin, a prononcé l'exclusion de M. Amédée Peyroux, député de la Seine-Inférieure, ce dernier ayant annoncé qu'il se séparait désormais du groupe dans ses votes.

LE PROCES MATTEOTTI

Le réquisitoire

Thieti, 22 mars. — Le président a donné lecture des questions posées aux jurés puis le procureur général a prononcé son réquisitoire. Il a établi la participation au meurtre de tous les inculpés, et combattu les raisons politiques de l'agression. Il a écarté cependant l'intention de tuer.

Les débats au Reichstag sur les négociaitons de Genève

Déclarations de M. Stresemann

Berlin, 22 mars. — Le Reichstag a commencé ce matin à 11 h., la discussion sur les pourparlers de Genève.

M. Stresemann a pris aussitôt la parole, et après avoir fait l'historique des négociations à Genève, il a déclaré que l'issue des pourparlers est profondément regrettable à divers points de vue.

C'est, en premier lieu, la S. D. N. qui en supporte les conséquences. Son prestige a grandement souffert, car à Genève, les intérêts particuliers des divers Etats apparurent brutalement au premier plan. L'entrée de l'Allemagne a provoqué un mouvement dont la S. D. N. n'est pas parvenue encore à se rendre maîtresse.

L'Allemagne doit décider si, sur la base des récentes expériences, elle doit poursuivre son but de collaborer dans la S. D. N. comme grande puissance égale en droits.

La S. D. N. a décidé de facto à l'unanimité, l'admission morale de l'Allemagne comme grande puissance. C'est pourquoi, du point de vue allemand, nous ne sommes pas sortis affaiblis, ni moralement ni matériellement de Genève. La délégation allemande a maintenu jusqu'à la fin les principes qu'elle veut défendre. Il ne pouvait être question pour la délégation allemande de quitter Genève, et il faut pas oublier que les puissances de Locarno ne doivent pas être identifiées avec la S. D. N. Un départ prématuré de Genève aurait constitué la plus grande faute de notre part et mis la responsabilité de l'échec à la charge de l'Allemagne.

Nous n'avons contracté à Genève aucune obligation nouvelle. Notre liberté de retirer notre demande d'admission si les décisions de la Commission d'enquête ne correspondent pas à notre attente, subsiste. Sans aucun doute, nous ne voulons pas que cela se produise, et notre volonté est de collaborer pacifiquement et avec des droits égaux aux fin de la S. D. N. pour la sauvegarde des intérêts allemands. C'eût été un grand malheur pour le monde si l'accord de Locarno était devenu caduc.

M. Stresemann donne en terminant, un aperçu de l'évolution de la situation extérieure de l'Allemagne au cours de ces dernières années, et déclare que la politique étrangère allemande ne peut avoir pour but que de diminuer les charges qui pèsent sur l'Allemagne depuis Versailles.

LE GÉNÉRAL BELGE JOOSTENS A REÇU la PLAQUE de GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Paris, 22 mars. — Le général Debeney chef de l'état-major général de l'armée, a remis dans son bureau du ministère de la Guerre, la plaque de Grand-officier de la Légion d'honneur au général Joostens, attaché militaire belge à Paris. La cérémonie a été strictement privée.

UNE ESCROQUERIE DE 10.000 FRANCS AU PRÉJUDICE DE L'ÉTAT A St-OUEN

Un déserteur soi-disant mort au champ d'honneur

Paris, 22 mars. — Le 2 août 1914, M. Georges-Marie Motte, menuisier à Saint-Ouen, partait rejoindre son régiment. Brusquement, il cessa d'écrire aux siens: sa femme et ses père et mère. Ces derniers furent avisés que leur parent était glorieusement mort au champ d'honneur le 31 octobre 1914. La veuve et ses beaux-parents sollicitèrent et obtinrent en 1920 le titre de pension auquel ils avaient chacun droit, cependant qu'ils savaient les uns et les autres, que leur époux et fils était déserteur et vivait à Barcelone où sa femme était même allée le voir.

On estime à environ 10.000 francs le montant des escroqueries commises par les inculpés au préjudice de l'Etat.

UN EMPLOYÉ INDÉLICAT DISPARAIT EN EMPORTANT 218.000 FRANCS

Paris, 22 mars. — M. Gaulie, fondé de pouvoir d'une importante maison de la rue de Grammont, a constaté ce matin, que l'un des employés, Georges Nanani, 29 ans, sujet japonais, avait disparu en emportant une somme de 18.000 francs et 200.000 francs de bijoux.

LES RECHERCHES DE PÉTROLE DANS LA LIMAGNE ONT DONNÉ DES RESULTATS

Clermont-Ferrand, 22 mars. — Les recherches de pétrole qui se poursuivent depuis plusieurs mois dans la Limagne pour le compte de l'Etat, viennent de donner un résultat intéressant.

Au sondage de Mirabel, près de Riom, après des venues de gaz et d'eau salée, une montée d'huile lourde de pétrole s'est produite à 1.034 mètres de profondeur. Elle continue et a fourni déjà 9 tonnes en vingt-quatre heures.

Dernières Nouvelles Régionales

UN DRAME A VALENCIENNES

UN IVROGNE TUE SA FEMME D'UN COUP DE COUTEAU

La famille Vanpuyenbroek, habitant le coron Gobert avec sa fille âgée de 18 ans, était malheureusement désunie. Le mari, Ed ard Vanpuyenbroek, âgé de 57 a quittait fréquemment le domicile conjugal pour de longues absences. Son dernier séjour en famille dura environ six semaines. Il partit il y a trois mois, pour revenir il y a une dizaine de jours.

Les scènes avec violences étaient fréquentes et le mari se montrait particulièrement brutal.

Lundi dans la matinée, Vanpuyenbroek fréquenta tous les estaminets des environs pour rentrer vers midi trente. Quand il rentra chez lui, il réclama à sa femme la moitié du mobilier et, sur son refus, tirant de sa poche un couteau, il en plongea la lame dans le sein gauche de la malheureuse. Cette dernière se réfugia dans sa cuisine et s'écroula sur le parquet.

Le criminel alors allait de nouveau se précipiter sur elle, lorsque sa fille le saisit par ses vêtements. Il tenta alors de retourner son arme sur la jeune fille, mais celle-ci parvint à le repousser et à se réfugier chez des voisins.

La police aussitôt prévenue, envoya deux agents qui rencontrèrent Vanpuyenbroek qui précisément, venait se constituer prisonnier.

Quand la fille revint à son domicile, elle trouva sa mère sans vie.

Interrogé par le commissaire de police, le meurtrier a fait le récit de son crime. Il a été écroué dans la soirée.

Dernières Nouvelles Sportives

HIPPISME

LES COURSES A STOCKEL du lundi 23 mars 1926

Prix Chouberski (4.000 fr., 1.000 m.) : 1er, Babylone (Ellis); 2e, Kinggodes; 3e, Bride Abattue. — Non placés : La Passante, Orânerie, Floralie, Gadesby, Karaïta. — Pari mutuel : 18.50, 8.00, 32.00, 9.50.

Prix Ayala (6.000 fr., 1.800 m.) : 1er, Ma Pomme (Ellis); 2e, Tadoro; 3e, Union. — Non placés : Agnès, Asphodel, Rio de Janeiro, Prince d'Israël, Cladons. — Pari mutuel : 19.50, 8.00, 8.00, 29.50.

Prix Point de Vue (7.000 fr., 1.700 m.) : 1er, Xatus (Morjan); 2e, Dikase; 3e, Redamès. — Non placés : L'Union, Métaphore. — Pari mutuel : 6.00, 6.50, 6.00.

Prix de Swynaerde (8.000 fr., 2.500 m.) : 1er, Angerçau (Hoppy); 2e, Rock Flower; 3e, Petite Sœur. — Non placés : Silver Thistle, Cygne Noir, Miss Curious, Fardier, Snowill. — Pari mutuel : 12.00, 6.50, 11.50, 6.50.

Prix Martinf (6.000 fr., 2.500 m.) : 1er, Syracuse (Ellis); 2e, Saussure; 3e, Riodeut. — Non placés : Tini, Rosso. — Pari mutuel : 11.00, 10.50, 30.50.

Prix de Perck (7.000 fr., 1.500 m.) : 1er, Midas (Evans); 2e, Incitatus; 3e, Adix. — Non placés : Paris la Nuit, Bistrot, Tessore, Binette, La Sablière, Rose Kassuty, Connétable, Royat, Pivoine Rose. — Pari mutuel : 23.00, 9.50, 21.50, 10.00.

Aujourd'hui mardi, à 14 h. 30, courses à Zellick.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du lundi 22 mars 1926

COTONS

LIVERPOOL, 22 mars.

Ventes, 4.000 ; importations, 2.081 ; Américain, baisse 10; Brésilien, baisse 10; Egyptien, baisse 20.

NEW-ORLEANS, 22 mars.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 18.38; — Cotons à terme : Sur mars, 18.38; sur octobre, 16.93.

NEW-YORK, 22 mars.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 19.25; — A terme : S[illegible]ier, 17.29; février, incoté; mars, incoté; avril, 18.76; mai, 18.72-74; juin, 18.47; juillet, 18.22-23; août, 17.90; septembre, 17.68; octobre, 17.60-64; novembre, 17.46; décembre, 17.31-33.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 10.000; aux ports du Golfe, 7.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 6.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 13.000; France et Continent, 11.000; pour le Japon, 4.000.

Marché des changes à l'Etranger

du lundi 22 mars 1926

LONDRES : Sur Paris, 137.55; Bruxelles, 117.35; Esc. hors banque, 4 1/2; prêt à court terme, 4 1/4.
NEW-YORK : Sur Paris, 353; Londres, 481.50; Cab. Transf., 486.18; sur Bruxelles, 406 1/2.

TIRAGES FINANCIERS

du 23 mars 1926

PARIS COMMUNALES 1892

Le numéro 287.174 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 369.959 est remboursé par 30.000 fr.
Le numéro 2[illegible]7.960 est remboursé par 10.000 fr.
Le numéro 462.674 est remboursé par 10.000 fr.
Les 4 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 66.695 124.328 134.279 479.733
30 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

FONCIERES 1885

Le numéro 821.155 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 483.192 est remboursé par 25.000 fr.
Le numéro 68.583 est remboursé par 10.000 fr.
2 numéros sont remboursés chacun par 5.000 fr.
50 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.
4.427 numéros sont remboursés au pair.

COMMUNALES 1912

Le numéro 683.571 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 1.800.873 est remboursé par 10.000 fr.
13 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.
100 numéros sont remboursés chacun par 500 fr.